

ST-FERDINAND



Municipalité de Saint-Ferdinand
375, rue Principale
SAINT-FERDINAND (Québec) G0N 1N0
Téléphone: 418.428.3480
Télécopieur: 418.428.9724
info@municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Le 10 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

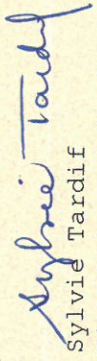
Monsieur,

Vous trouverez, ci-joint, la résolution municipale numéro 2014-10-294 demandant que le gouvernement fédéral annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et qu'il envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus dont la prestation de services bancaires.

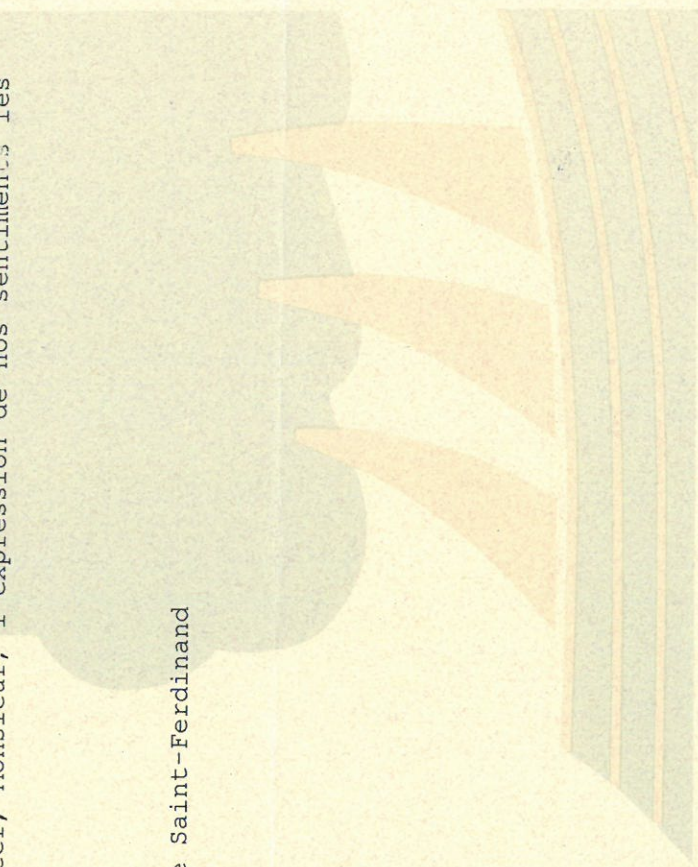
Cette résolution demande également à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Conseil municipal de Saint-Ferdinand


Sylvie Tardif
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

p.j.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

Extrait du procès-verbal

ou

Copie de résolution

De la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand tenue le 6 octobre 2014, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Étaient présents : Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier, Jean-Claude Gagnon et Paul-André Bégin, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Était également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2014-10-294

Postes Canada - non aux compressions

Attendu que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

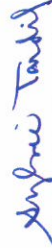
Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Paul-André Bégin et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus dont la prestation de services bancaires;

Il est de plus résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce 10 octobre 2014



Sylvie Tardif

Directrice générale et secrétaire-trésorière